

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTÉ

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montregard (salle multi-activités),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 19

Ayant pris part au vote

(vote public) : 21

o Pour : 21

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusé : M. MOULIN Christophe.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.  
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

\*\*\*\*\*

Date de convocation :

Le 3 mars 2026

Date d'affichage :

Le 3 mars 2026

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération en date du 7 février 2011 approuvant le principe de mettre en place au niveau communautaire à compter de l'année 2011 des subventions de fonctionnement à l'attention des associations communales gérant les bibliothèques.

Il indique alors qu'il convient de verser aux associations correspondantes les subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2026 :

DELIBERATION N° :

DC/2026-03-09/22

OBJET DE LA SEANCE :

Lecture publique

Subvention aux associations

Année 2026

- Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
- Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
- Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
- Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
- Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
- Bibliothèque Saint-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à Saint-Bonnet) : 300 €
- Bibliothèque Saint-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
- Bibliothèque Saint-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €

**AR Prefecture**

043-244300307-20260309-DC2026030922-DE  
Reçu le 13/03/2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le versement par la Communauté de Communes aux associations communales gérant les bibliothèques des subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2026 :
  - Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
  - Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
  - Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
  - Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
  - Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
  - Bibliothèque Saint-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à Saint-Bonnet) : 300 €
  - Bibliothèque Saint-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
  - Bibliothèque Saint-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €
- charge le Président de procéder aux versements susmentionnés.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Gilles JURY  
Secrétaire de séance,



**AR Prefecture**

043-244300307-20260309-DC2026030922-DE  
Reçu le 13/03/2026

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*